



SIRET : 401 999 024 00029

CODE APE : 9312Z

PROCES VERBAL CONSEIL ADMINISTRATION du 18 septembre 2024

La séance est ouverte à 20 h 40

Membres présents : Philippe POUCKET, Nathalie BARTHE, Xavier PICARD, Aurore GUIET, Karine LESCURE, Sarah JOHNSTONE, Erwin NODENSCHNEIDER

Membres absents mais excusés : Stéphanie GIRAUD

Membre absent et non excusé : Martine SANCHEZ

Membres absents mais invités à titre consultatif : Baptiste GACHE, Mélanie ESCANDE, Julien BRUXELLES

Invités présents : Sandrine GRANGIER, Christelle QUEHEN, Jacky LEY, Mireille GARDIENNET

Ordre du jour :

- Approbation du CA du 18 juin 2024
- Point sur les inscriptions
- Point sur les Boucles de Bergerac
- Point sur la trésorerie
- Point sportif
- Point sur le règlement intérieur
- Point sur les statuts du Club
- Assemblée Générale à venir
- Questions diverses

l) Approbation du Procès-Verbal du 18 juin 2024 :

Approuvé à l'unanimité.

II) Point sur les inscriptions :

Philippe indique qu'à ce jour, il y a 272 licenciés.

En fin de saison l'année dernière, on comptait 352 licences FFN, dont les licences JAN (J'apprends à nager) et les licences animations.

2 matinées de test ont eu lieu à la piscine de Toutifaut avec une permanence pour les inscriptions.

Les entraînements commenceront lundi.

Dans cette perspective, Philippe a vu avec la CAB pour que des membres du Club soient présents sur tous les groupes pour la distribution des cartes d'accès au cours et encaissement des impayés.

Philippe indique qu'il sera présent lundi jusqu'à jeudi et demande qui pourra être présent vendredi et samedi.

Mireille propose de venir le vendredi soir et Aurore propose quant à elle d'être là le samedi matin.

Philippe rappelle que des séances d'entraînement ont été proposées aux compétiteurs (Jeunes, Séniors et Maîtres) début septembre à la piscine de MUSSIDAN, compte tenu de la fermeture de l'Aqualud.

Il précise que le coût de ces séances ont été prise en charge par le Club, à raison de 1,30 €/nageurs et par séance.

III) Les Boucles de Bergerac :

Philippe rappelle que le 31 août dernier, a eu lieu la 2^{ème} édition des Boucles de Bergerac.

Il remercie les bénévoles présents, mais souligne qu'il aurait été bien que d'autres se mobilisent, pour une meilleure organisation.

Cette année, il n'a pas été possible de fixer la date de la manifestation le dimanche comme l'année passée, en raison du forum des associations.

Malheureusement, il s'est avéré que le samedi n'est pas judicieux, en raison notamment du marché en centre-ville, qui fait que les gens ne viennent pas sur le Port.

Par ailleurs, la date du 31 août était aussi peut-être trop proche de la rentrée scolaire.

Philippe a rendez-vous en octobre prochain avec la Mairie, afin de trouver une meilleure date en 2025 et communiquer davantage.

IV) Point sur la trésorerie :

Nathalie précise que le compte courant présente un solde créditeur de 12 891 € et le livret A est à hauteur de 62 047 €.

Concernant le compte de résultat qui est en cours d'établissement, il présente un résultat de + 59 €, mais toutes les écritures ne sont pas encore passées.

Concernant les Boucles de Bergerac, nous avons subi une perte d'environ 2 000 €, compte tenu notamment du manque de nageurs par rapport à l'année dernière.

V) Point sportif :

Philippe précise qu'il n'a pas réceptionné le compte rendu sportif, mais rappelle que les compétiteurs sélectionnés aux Régionaux Eté ont eu de bons résultats, notamment pour Noémie, Luena, Dorian et Lilou.

Noélie a participé au N2, ainsi qu'aux Jeux Olympiques pour le GABON, compte tenu de sa double nationalité gabonaise.

Il peut être souligné qu'elle a gagné sa série.

Luena a quitté le Club, pour un pôle de natation à POITIERS.

Noëlie et Lisa sont également parties en raison de leurs études supérieures.

Philippe demande aux membres présents s'ils seraient d'accord que Noëlie et Luena lorsqu'elles seront sur Bergerac pour les vacances, puissent nager avec le Club.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Enfin, Paul va être formé par le Club, pour passer le BF1 ou BF2.

Dans ce cadre, il sera présent en qualité de BNSSA, sur les cours adultes du vendredi soir et vendredi matin, en présence de Baptiste et Julien.

Pour rappel, la première compétition aura lieu à Bergerac le 13 octobre prochain.

VI) Point sur le règlement intérieur et statuts :

Philippe rappelle que lors d'un précédent CA, il avait été décidé de mettre en place un carnet de bord relatif à la conduite du camion, carnet qui doit être rempli par tout utilisateur du véhicule, afin qu'on puisse identifier le conducteur en cas notamment d'infraction routière.

Il convient de modifier le règlement intérieur en ce sens.

De même, qu'il conviendrait d'acter les privilèges octroyés aux membres du CA et aux officiels (réductions s/ les licences pour les nageurs ou parents de nageurs).

Philippe souhaite que ces avantages soient précisés dans le règlement intérieur sur ces sujets.

A ce jour, les membres du CA et les officiels nageurs ou parents de nageurs, bénéficient d'une réduction de 50 % sur leurs licences.

L'idée serait de rembourser uniquement la part FFN (environ 55 €).

VII) Assemblée Générale à venir :

Lord de la prochaine AG, le CA sera démissionnaire dans sa totalité.

Ceux qui souhaitent se présenter doivent déposer leur candidature (voir les modalités et documents sur le site du Club).

Pour les non licenciés, il faudra également le dossier licence, ainsi que l'honorabilité.

Aux termes de l'AG, il est prévu une réunion parents/compétiteurs.

VIII) Questions diverses :

Philippe précise qu'il a eu une réunion avec la Mairie par rapport à la gestion des déchets.

Désormais, lorsqu'on organisera une manifestation, elle sera à la charge du Club.

Pour les déchets au siège de l'association, il convient que nous prenions attache avec le SMD3 directement.

Prochain Conseil d'Administration fixé le mercredi 16 octobre 2024 à 20 h 30.

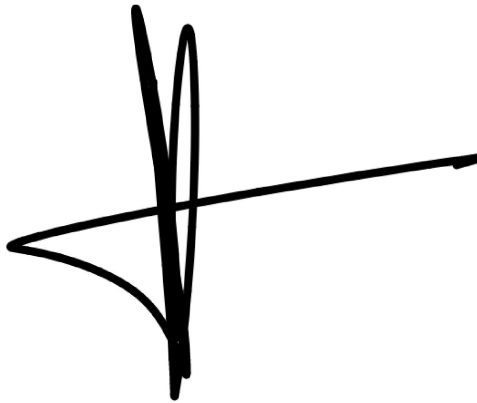
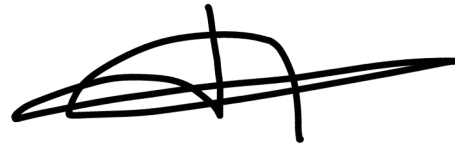
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.

Le Président

Philippe POUCKET

La Secrétaire

Karine LESCURE

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical stroke on the left, a horizontal stroke extending to the right, and a large, stylized loop on the left side.A handwritten signature in black ink, featuring a horizontal base with several overlapping loops and a vertical stroke on the right side.